

Règlement des études

1. Notre école : un lieu d'apprentissage et de développement global de l'enfant.

Ces quelques lignes ont pour mission de vous présenter les objectifs généraux de chacun des cycles que va vivre votre enfant. En effet, il nous semblait important d'expliquer quelque peu ce que le décret « Mission » du 24 juillet 1997 présente comme essentiel pour l'enseignement fondamental.

1.1. 1er cycle : de l'école maternelle jusqu'à 5 ans.

Philippe Meirieu, pédagogue français des plus éclairés, préfère l'appellation « école première » qui a le double avantage de présenter l'école maternelle comme l'école du début de la vie scolaire, et aussi comme premièrement une école. Il s'y vit quantité d'apprentissages de base, induits naturellement par le jeu, dont le défi dépasse de loin le seul aspect ludique.

Cette école installe donc les fondements de la construction cognitive de l'enfant, en complément de tout ce qui lui est offert à la maison. Elle met en place les bases de la lecture, de l'écriture, du comptage et du calcul.

1.2. 2e cycle : 5 à 8 ans (3e maternelle, 1re et 2e primaires).

Il faut savoir que, depuis septembre 2020, l'enseignement est obligatoire à partir de la 3e maternelle. Si cette année achève traditionnellement un cycle, tout en préparant avec pertinence la suite, c'est surtout en première année primaire que se vivent les grands bouleversements cognitifs. Les enfants vont en effet construire leur accès à la lecture et à l'écriture, ainsi qu'à la maîtrise des nombres et quantités. Une collaboration étroite entre parents et enseignants ainsi qu'un entraînement quotidien s'imposent afin que les progrès soient fulgurants et les changements remarquables. C'est de cette manière que les enfants acquerront une maturité et accéderont au savoir.

La deuxième année va poursuivre le chemin vers l'autonomie en lecture, avec un objectif plus centré encore sur la production de sens ainsi que sur le plaisir de lire et d'écrire. En mathématiques, les tables de multiplication et les procédés de calcul constituent la base des apprentissages.

1.3. 3e cycle : 8 à 10 ans (3e et 4e primaires).

C'est maintenant que l'on va aborder, de manière plus approfondie et élargie, les notions de français (grammaire, conjugaison, orthographe) et de mathématiques (structuration des nombres, de l'espace, des mesures et de résolution de problèmes). L'éveil enseigné permet aux élèves de se réaliser parfois dans des passions naissantes pour les sciences, l'histoire et la géographie.

1.4. 4e cycle : 10 à 12 ans (5e et 6e primaires).

La 5e est une année de transition entre l'enfance et l'adolescence. Les enfants vont aborder des notions plus complexes, travailler la mise en réseau des connaissances, apprendre à mémoriser des sections plus longues, à restituer une définition ou une formule (parfois mot à mot) afin d'exercer la précision et la rigueur.

La 6e viendra alors terminer le chemin parcouru : des notions nouvelles, certes, mais surtout une restructuration des connaissances, un travail en profondeur sur des contenus plus subtils et plus volumineux.

2. Utilisation de l'informatique

Toutes les classes du primaire sont équipées d'un tableau interactif et l'école possède aussi plusieurs tablettes et ordinateurs portables mis à la disposition des enfants lors de certains apprentissages, sous la surveillance d'un adulte.

3. Un petit mot à propos de l'apprentissage des langues

Notre école est une école francophone qui dépend du régime linguistique normal de la FWB : l'apprentissage du néerlandais comme seconde langue y est prévu dès la troisième primaire, à raison de 2 heures de cours par semaine.

Les élèves des classes maternelles ainsi que de première et deuxième primaires suivent des activités d'éveil aux langues. En fin de parcours primaire, une évaluation externe est d'ailleurs prévue.

4. Les travaux à domicile

Nous considérons qu'il est important que votre enfant puisse avoir l'occasion de vous montrer ce qu'il a appris à l'école et inversement de présenter à son enseignant comment il a pu « renforcer ses apprentissages » à la maison.

Pratiquement et cela chaque jour :

Pour les élèves de premières et deuxièmes années, votre enfant pourra :

- S'entraîner à lire à haute voix
- Vous raconter ce qu'il a retenu des apprentissages : « Aujourd'hui, j'ai appris... »
- Vous expliquer des procédés de calcul et en montrer quelques applications

Pour les élèves de 3e, 4e, 5e et 6e primaires, nous demandons les mêmes activités qu'en première et deuxième années mais aussi :

- Des recherches dans le dictionnaire ou dans des livres accessibles via l'école
- Un entraînement de la matière vue en classe

Nous ne leur demandons évidemment pas de passer des soirées entières à effectuer des travaux scolaires et, s'il devait se présenter des soucis, nous vous encourageons à contacter le professeur concerné.

Le but des activités à domicile étant d'une part d'entraîner et d'ancrer les apprentissages réalisés au sein de la classe et d'autre part, de détecter d'éventuelles difficultés rencontrées par votre enfant.